

DO216 - SERVICES DE SOLUTION ERP

N°	Date	Questions	Réf documentaires	Réponses
1	01/07/2026	Une mise en œuvre progressive par lots est-elle acceptable ou attendez-vous une mise en production globale ?	CCTP	Comme décrit dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) qui vous est transmis sur demande, le marché est découpé en 2 tranches : - Une tranche ferme coeur financier et achats, prioritaire, correspondant au périmètre actuel d'Oracle Application - Une tranche conditionnelle Gestion de projet (WBS) et Gestion des Entrepôts (WMS), couvrant des modules et fonctionnalités non déployées avec l'ERP actuel. Compte tenu de notre existant Oracle, nous souhaitons un déploiement en mode BIG BANG des fonctionnalités de la tranche ferme Finances et Achats. Un déploiement post Go Live des modules ou fonctions support tels que la gestion des immobilisations ou la comptabilité analytique pourra éventuellement être envisagé. S'agissant de la tranche conditionnelle, vous pouvez proposer les modalités de déploiement qui vous paraissent les plus pertinentes, en l'absence d'existant OPT-NC.
2	01/07/2026	Quel est le volume précis de données à reprendre par domaine fonctionnel (comptabilité, fournisseurs, immobilisation, etc)?	CCTP	En complément des volumes de données déjà fournis au chapitre 1.4 du CCTP, voici quelques informations complémentaires d'appréciation : * Nb contrats clients actifs total (toutes activités OPT confondues) = ~750.000 (1 site de facturation client = 1 objet de facturation pour 1 client et 1 activité) * Nb contrats fournisseurs (marchés ou conventions) créés par année = ~500 * Nb commandes fournisseurs créées par mois = ~5000
3	01/07/2026	Quels sont les processus métiers considérés comme les plus critiques pour votre évaluation ?	CCTP	L'ensemble des processus sont critiques pour notre évaluation. Les processus porteurs de gains de productivité et d'automatisation, notamment la chaîne "procure to payment" seront bien sûr valorisés dans un contexte de transformation des fonctions finances et de centralisation des fonctions achats de l'OPT-NC. La cohérence des solutions proposées entre les fonctions finances et supply chain sera bien sûr appréciée.
4	01/07/2026	Les fonctionnalités proposées en standard seront-elles valorisées par rapport aux développements spécifiques ?	CCTP	Compte tenu de l'architecture cible, des coûts de développement et de maintenance, l'objectif de l'OPT-NC est de rentrer au maximum dans les standards d'un ERP et de limiter au strict minimum les développements spécifiques. La recherche de solutions s'appuyant sur des fonctionnalités et paramétrages standard sera donc valorisée par rapport aux développements spécifiques.
5	01/07/2026	Disposez-vous d'une priorisation des interfaces à réaliser dans le cadre du projet ?	CCTP	Le tableau décrit au paragraphe 4.5.3 du CCTP précise la criticité de chacune des interfaces. Les interfaces définies comme critiques et réglementaires sont prioritaires et essentielles pour le démarrage.
6	03/07/2026	Le CCAP est-il susceptible de faire l'objet d'échanges ou d'ajustements lors d'une éventuelle phase de négociation ou de mise au point, ou doit-il être accepté en l'état ?	RPAO - Art 2.7	L'article 2.7 du RPAO précise qu'« aucune modification ne peut être apportée au dossier de consultation et à ses annexes par le candidat, hormis les cas expressément prévus dans le présent règlement, faute de quoi sa soumission sera considérée comme non conforme et sera déclarée irrecevable ». En conséquence, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres ouvert, le CCAP doit être accepté en l'état et ne peut faire l'objet d'amendements ou de réserves de la part des candidats dans leur offre. En revanche, si la présente procédure devait être déclarée sans suite ou infructueuse et qu'une nouvelle procédure de passation autorisée par la délibération n° 424 était engagée, l'OPT-NC pourrait, dans le respect des dispositions applicables à cette nouvelle procédure, procéder à des échanges, des ajustements ou des négociations avec les opérateurs économiques concernés. Cette éventualité est indépendante de la présente consultation et ne préjuge en rien de son issue.